



---

	Séance du 13 janvier 2023
<u>Nombre de membres en exercice</u> : 15	L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 06 janvier 2023, s'est réunie sous la présidence de <b>Monsieur Philippe DANSAUT (Maire)</b>
<u>Présents</u> : 12	<u>Sont présents</u> : Philippe DANSAUT, Philippe VILLEDIEU, Raymond FILBET, Christophe ABADIE, Sylvie CABARROU, Stéphane CAZANAVE, Daniel DASSIEU, Christine FOURTANE, Christelle GAYE, Elodie GAZAVE, Georges MOREAU, Vivien PUERTOLAS
<u>Votants</u> : 15	<u>Représentés</u> : Pierre PAILHON par Sylvie CABARROU, Jean-Noël PAYSSAN par Philippe VILLEDIEU, Hervé REGARDIER par Georges MOREAU
	<u>Excuses</u> :
	<u>Absents</u> :
	<u>Secrétaire de séance</u> : Sylvie CABARROU

---

La séance est ouverte à 20h34.

Sylvie CABARROU est nommée secrétaire de séance.

Trois conseillers sont retenus pour raisons professionnelles. Des procurations ont été données.

### **Objet : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23/12/2022**

Le procès-verbal du conseil municipal du 23/12/22 est approuvé à l'unanimité.

### **Objet : Compte rendu des décisions du Maire depuis le dernier conseil municipal**

- Etude de 5 demandes de certificat d'urbanisme et de deux déclarations préalables de travaux (travaux sur maison et construction piscine)
- Visite du SDE pour présentation du bilan énergétique des deux logements communaux. (ancien logement de la poste et ancien presbytère)
- Contact de l'Adac pour accompagnement sur les travaux des bâtiments et montage des financements
- Intervention d'un charpentier sur le logement de l'ancienne poste
- Intervention de l'entreprise DANDRAU sur le chemin de Bardenne (travaux en urgence)
- Signature du contrat de l'agent recenseur
- Invitation du Co président de la Calandreta le 16 janvier
- Invitation du SDIS concernant le maillage de la lutte contre l'incendie sur la commune le mardi 17 janvier

### **Objet : Intervention de Monsieur TAPIE, Responsable Hautes-Pyrénées Numérique dans le cadre de la démarche New Deal**

- Présentation et historique de la démarche par Monsieur le Maire
- Présentation de l'avant-projet par Monsieur TAPIE et les représentants du Conseil départemental
- Questions réponses avec les élus
- Questions réponses avec Mme BAROU et Mme MATET, invitées par Mr le Maire suite à leurs visites lors des permanences des élus

Suite au débat sur le sujet, une réunion de travail sera organisée entre élus pour évoquer le projet.

## **Objet : Demande de subvention busage - DE 2023 001**

Rapporteur : Philippe DANSAUT

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande d'autorisation déposée par Monsieur Dominique SEQUEIRA pour le busage du fossé longeant sa propriété au 31 Chemin de la Coumette. Ce dernier sollicite également l'attribution de l'aide financière communale associée à ce type de travaux.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 9 avril 2021 par laquelle le conseil municipal a fixé les conditions de prise en charge dans le cas de demande de busage de fossés, hors entrées privées, à savoir 500 € par demande, dans la limite de 2000 € annuels.

Il précise qu'un courrier va être adressé au demandeur, afin de lui demander de compléter le cerfa correspondant et de fournir le devis et le plan des travaux, comme spécifié dans ladite délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- prend note des travaux de busage présentés
- valide la prise en charge par la commune à hauteur du forfait de 500 €, suivant la délibération du 9 avril 2021
- charge Monsieur le Maire des formalités nécessaires à cette opération

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Demande d'une personne pour mettre en place un mobil home sur une parcelle susceptible d'être constructible. Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal donne un avis défavorable. Le demandeur sera avisé par courrier de cette décision.
- Location du logement de l'ancien presbytère : nous sommes dans l'attente d'une réponse d'une famille.

## **Monsieur le Maire présente la feuille de route pour l'année 2023**

### **Commission Finances**

Philippe Villedieu fait un point rapide sur la situation de 2022.

Monsieur le Maire informe le conseil que le budget 2023 sera élaboré sur les axes suivants :

#### Budget de fonctionnement

- Consolidation du budget de fonctionnement avec la maîtrise de la réduction des dépenses des 2 dernières années.
- Bilan des recettes en plus sur l'année 2022
  - o Vente de bois
  - o Révisions de baux
  - o Locations diverses (terrain, cabane, etc...)

#### Budget d'investissement

- Demande subvention (FAR) pour la fin du programme 2020/2023 de la modernisation des routes communales
- Demande subvention (Amendes police) terrain de jeux et signalétique du village.
- Réflexion des travaux d'amélioration énergétique sur les bâtiments communaux 2023/2024 (demande DETR et FRI)
- Etude de l'avant-projet du réaménagement du centre Bourg
- Etude de la sécurisation de la traversée du village

## Commission Travaux

Fin du programme de la modernisation des routes 2020/2023 (88 726,50 € TTC en 2 années et 63 860,40 € TTC pour 2023)

Réflexion sur le programme 2024-2026

- Routes communales
- Entretien des chemins ruraux.

Réflexion sur la mise en place des espaces verts type « prairie sauvage » ceci afin de diminuer la tonte durant l'été et dégager du temps pour d'autres travaux.

## Commission Associative

- Programme des événements sur la commune pour l'année 2023 : une réunion est prévue le 27 janvier 2023 avec les présidents des associations
- Préparation de la fête de la musique du vendredi 16 juin

## Commission Forêt

- Consultation de 2 entreprises pour les lots bords de route de la coupe affouagère - durée 2023-2026.
- Vente de bois d'œuvre (pin douglas)
  - ONF parcelle 11 : Retard dans le début des travaux. Monsieur le Maire va se rapprocher de l'ONF pour faire le point

Réflexion pour une vente de bois de construction et résineux aux particuliers de la commune.

Il est précisé que ce type de bois **ne peut pas être revendu.**

- Signature des conventions avec les exploitants agricoles.
- Piste forestière (Route d'Orignac) : remise en état cette année, elle est utilisée par les cavaliers du centre équestre d'Orignac. Les conditions d'utilisation seront définies et transmises aux utilisateurs. Une signalétique est envisagée.

## Commission Ecole

Réflexion sur des réaménagements de postes suite au départ à la retraite d'un agent et à la reconversion d'un agent.

## Ressources Humaines

- Modification du règlement intérieur, afin de rajouter un article concernant le compte épargne temps
- Entretiens professionnels à finaliser
- Mise en place d'un plan de formation

## Divers

Le règlement du cimetière est validé et sera diffusé sur le site internet. Cela déclenche des travaux sur le cimetière et différentes réflexions sur les concessions.

La séance est clôturée à 22h55.

Two blue ink signatures are present at the bottom of the page. The signature on the left is more fluid and cursive, while the one on the right is more structured and blocky.